

Baie-Mahault, le 6 Mars 2021

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

L'Association des Maires de Guadeloupe a rencontré le syndicat UTC-UGTG le jeudi 4 mars 2021, en présence de délégations du CNFPT et du CDG pour un échange sur la plateforme de revendications du 23 Février 2021.

L'Association des Maires de Guadeloupe a souhaité rassembler les Maires en réunion exceptionnelle, le samedi 6 mars 2021.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur :

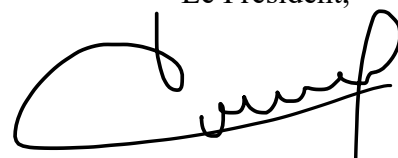
- la plateforme de revendications du syndicat
- la méthode de discussion

En préambule des échanges, les Maires de Guadeloupe ont souhaité rappeler la solennité de leurs engagements et le nécessaire respect de la fonction qui leur est confiée par la volonté de la population.

Les Maires et les élus présents se sont arrêtés sur les points suivants :

- le respect de l'exercice du droit de grève
- la nécessaire continuité des services publics pour les usagers
- la volonté d'engager un dialogue constructif
- la fixation d'une date de rencontre avec le syndicat UTC-UGTG, le jeudi 11 mars 2021 à 9h à la salle des fêtes du Lamentin
- la nécessité de préparer, avec l'appui technique des cadres des collectivités, des réponses structurées aux points de revendications, sous réserve du libre accès aux locaux municipaux pour l'ensemble des agents à l'organisation de cette rencontre, dès le lundi 8 mars 2021.

Le Président,



Jocelyn SAPOTILLE